



Les infirmières indépendantes seront mieux payées mais cela ne suffit pas

TARIFS • Après deux ans d'attente, les infirmières indépendantes ont obtenu de l'Etat une majoration de 12%. Pour couvrir tous leurs frais, elles en réclament trois fois plus.

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Leur grève des statistiques n'aura duré qu'une journée. Vendredi dernier, les infirmiers et infirmières indépendants du canton de Fribourg apprennent que leurs tarifs seront majorés de 12%. Quelques jours plus tôt, le 1^{er} avril, le Conseil d'Etat a partiellement répondu à leur longue attente en fixant dans une ordonnance les rétributions pour les soins qu'ils prodiguent à domicile. Ils attendaient ça depuis trois ans. Du coup, la grève administrative annoncée vendredi matin par leur commission rattachée à l'Association des infirmiers fribourgeois (ASI) «n'avait plus lieu d'être».

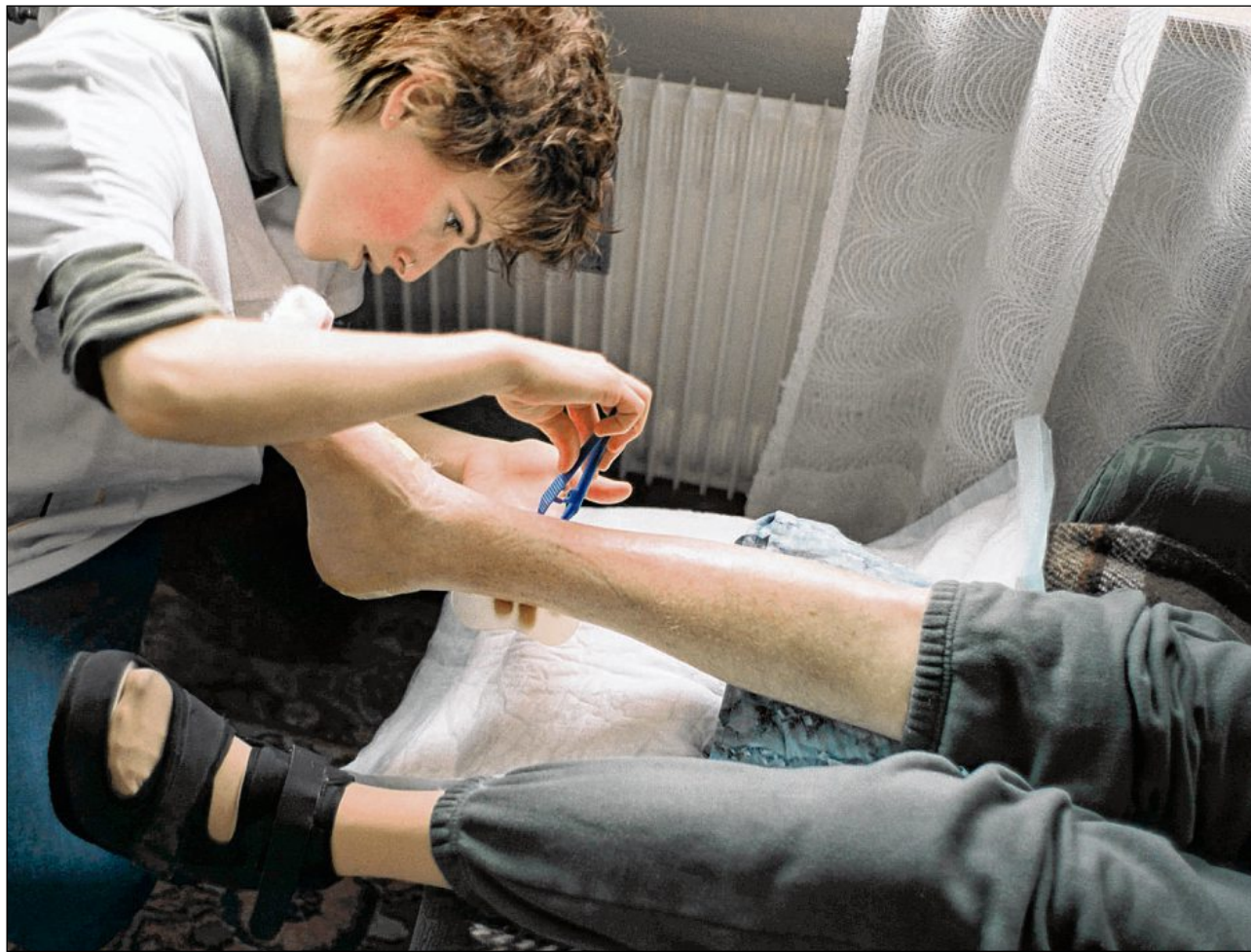
Cette augmentation des tarifs qui leur sera rétroactivement payée par l'Etat dès le 1^{er} janvier de cette année, n'est pourtant qu'une «victoire à la Pyrrhus». Elle «laisse un goût amer» aux quelque nonante infirmiers et infirmières indépendants qui pratiquent dans le canton, commente leur président Gérard Villarejo. Car c'est trois fois plus qu'ils réclamaient pour couvrir l'intégralité de leurs frais professionnels.

L'Etat contraint par le TF

Les revendications de ces soignants remontent au moment où le système de financement des soins à domicile a changé. Jusqu'à la fin 2010, l'entier des coûts de ces soins étaient pris en charge par les assurances. Mais, avec le vieillissement de la population et l'augmentation des patients soignés chez eux, les coûts ont pris l'ascenseur. Le système en vigueur depuis 2011 prévoit donc un cofinancement entre les assurances et l'Etat. Ce qui, selon l'ASI, représente respectivement 70% et 30%.

Le problème à Fribourg, c'est que le canton a estimé que, selon ses calculs, il n'y avait pas de coûts résiduels à couvrir. Pas du tout d'accord avec cette manière de voir, l'ASI a recouru en 2011 auprès du Tribunal fédéral. Elle a partiellement obtenu gain de cause: en juin 2012, le TF a contraint le canton à refaire ses calculs.

Il a donc fallu près de deux ans à l'Etat pour aboutir à une solution chiffrée. Au grand dam des soignants concernés. Gérard Villarejo: «Le simple changement de régime de financement nous a fait perdre 6% de nos revenus. Selon nos calculs et si on compare avec le personnel infirmier salarié par l'Etat, il



Durant trois ans, l'Etat a économisé 1,8 million sur le dos des infirmières indépendantes, calculent ces dernières.

KEYSTONE-A/PHOTO PRÉTEXTE

«Ce que l'on gagne est clairement insuffisant»

GÉRARD VILLAREJO

nous manque en moyenne 30 à 40% pour couvrir tous nos coûts. Une infirmière indépendante qui travaille à plein temps gagne au maximum entre 4500 et 5000 francs par mois, brut. C'est clairement insuffisant. Car un indépendant doit pouvoir aussi couvrir ses frais de déplacements, son matériel, ses coûts administratifs, son assurance perte de gain et son troisième pilier.»

Ce sont donc des heures de travail gratuites qu'offrent les indépendants, estiment ces derniers. «Nous n'avons aucune compensation pour les interventions d'urgence, de nuit, le dimanche ou les jours fériés. Or, grâce à notre flexibilité et au profes-

sionnalisme que nous reconnaissons les patients, les médecins et les institutions qui nous mandatent, nous participons à l'économie des soins. Nos interventions permettent aussi de réduire le taux de réhospitalisation en psychiatrie», souligne Gérard Villarejo.

«C'est un premier pas»

Autant de bonnes raisons qu'ont répétées l'ASI-Fribourg au Service de la santé publique avant la récente ordonnance du Conseil d'Etat, communiquée «par pure coïncidence» au moment de lancer la grève des statistiques demandées par les instances fédérales. Cette action avait pour objectif de manifester le ras-le-bol des infirmières indépendantes, leur temps passé à collecter ces données n'étant pas rémunéré, selon elles.

Aujourd'hui, Gérard Villarejo considère que le geste de l'Etat est «un premier pas». Il en espère d'au-

tres. Pour cela, la section qu'il préside continuera à communiquer ses chiffres à la Santé publique. «Le travail de nuit, le dimanche et les jours fériés sont des questions en suspens, dont il faudra bien discuter», annonce-t-il.

Fribourg est en retard

Reste le sentiment d'avoir été tondu pendant trois ans. «A raison de 600000 francs par an non compensés, l'Etat a économisé 1,8 million sur notre dos», calcule-t-il.

Gérard Villarejo avance un autre chiffre éloquent: «Fribourg est sous-doté en personnel soignant à domicile. Il ne compte que 1,4 soignante pour 1000 habitants. La moyenne suisse est de 2,2. Vaud est à 3,3, Neuchâtel à 2,4 et Berne à 2,6. Fribourg a un gros retard à rattraper. Notre cas montre la difficulté qu'a l'Etat à investir dans les soins à domicile. L'offre en soins est bien trop faible par rapport aux besoins», alerte-t-il. I

INTERVIEW EXPRESS

«Au Conseil d'Etat de répondre»



C. ELLENA

JEAN-PIERRE SIGGEN

> Le directeur de l'Instruction publique, sollicité par «La Liberté», réagit au lendemain de la manifestation des enseignants contre les mesures d'économie qui les touchent.

Mille cinq cents enseignants qui manifestent dans la rue, ça vous impressionne?

Je n'ai pas d'appréciation à faire sur le nombre. En soi, ce n'est pas la quantité qui fait la pertinence d'un argument. Nous sommes toujours dans la phase de consultation, qui se terminera dans dix jours. Après ce délai, c'est au Conseil d'Etat de prendre connaissance des différentes prises de position.

Les enseignants refusent en bloc ce paquet de mesures et sont déterminés à ne rien lâcher, disent-ils. Vous êtes prêt à un bras de fer?

Ces mesures d'économie découlent d'une décision du Conseil d'Etat. C'est lui, en tant qu'autorité collégiale, qui fera l'analyse des réponses à la consultation et qui déterminera les suites à y donner. Je ne vais donc pas me prononcer maintenant sur le fond.

Votre parti, le PDC, est divisé sur ce dossier. Sa commission Formation et jeunesse rejette une bonne partie de ces mesures, rappelant que le PDC est le «parti de la famille». Vous vous reconnaîsez dans cet argument?

Oui, le PDC défend la famille et la formation. Mais, dans ce dossier des mesures d'économie, il n'y a pas que l'aspect scolaire ou éducatif, il y a aussi l'aspect financier. C'est donc de manière globale qu'il convient de l'apprécier.

Votre parti a son assemblée ce soir (hier soir, ndr) pour prendre position sur les objets fédéraux en votation le 18 mai. Si vous êtes interpellé sur la manifestation des enseignants, quelle position adopterez-vous?

Je ferai une réponse de ministre, comme celle que je viens de vous faire. Dans mon rôle, je dois défendre la position du gouvernement. C'est le pain quotidien d'un conseiller d'Etat de devoir le faire. On m'a élu pour gouverner, pas pour répondre comme membre d'un parti. Si vous voulez une réponse sur la position du PDC, c'est à son président cantonal qu'il faut poser la question. PROPOS RECUEILLIS PAR CAG

PUBLICITÉ

centre
Fribourg-Sud

coop

Pour moi et pour toi.

du 8 au 19 avril

GAGNEZ!



ET DES MILLIERS D'AUTRES PRIX



SPIEL-GUTSCHEIN ZUR GRATIS-TEILNAHME AM SWISS GAME. DAS SPIEL BEFINDET SICH IN DER MALL DES EINKAUFSZENTRUMS. BON POUR JOUER GRATUITEMENT AU SWISS GAME. LE JEU EST SITUÉ DANS LE MALL DU CENTRE COMMERCIAL. BUONO GIOCATA PER PARTECIPARE GRATUITAMENTE A SWISSGAME. IL GIOCO SI TROVA NELLA MALL DEL CENTRO COMMERCIALE.

Bell

Kambly

HONDA
The Power of Dreams

TOBLERONE

RAMSEIER